

Plénière le 29 mars prochain à 14H00

Présentation du projet de résolution : « Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires »

Alors que la crise sanitaire liée à la zoonose COVID-19 nous interpelle sur l'interdépendance écosystémique entre santé et environnement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a décidé de s'emparer de ce sujet et présentera son projet de résolution « Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires » le lundi 29 mars prochain.

Plus de seize ans après le premier Plan National Santé-Environnement (PNSE), dans les politiques publiques, la santé environnement continue d'être abordée sans transversalité entre les enjeux de santé et les enjeux environnementaux. Si cette notion est définie par l'OMS, elle n'est pourtant pas présente dans le droit français, reflet d'une vision parcellaire de l'action publique.

Pollution de l'eau, de l'air, pollutions liées aux produits chimiques, ou encore perturbateurs endocriniens, nos activités impactent les équilibres socio-écologiques et, selon leur bassin territorial et les facteurs d'exposition environnementale, les populations ne sont pas toutes impactées de la même manière. Ainsi, l'accent doit être mis sur les besoins de reconnaissance de ces enjeux et la mise en place d'une politique nationale de santé environnementale, coordonnée, et avec des déclinaisons territoriales.

Alors que le gouvernement s'apprête à s'attaquer aux enjeux de santé environnementale dans un nouveau PNSE d'une durée de quatre ans, la résolution du CESE s'inscrit dans cette perspective. Les recommandations formulées par le Conseil posent les jalons d'une politique de santé environnement, préconisant le passage à des mesures politiques pluridisciplinaires et encourageant à lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de genre en matière de santé liées à l'environnement.

Cette résolution est rapportée par Agnès Popelin (Groupe nature et environnement) par le Bureau sur proposition de la Section affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné (Groupe UNAF). Elle sera présentée le Lundi 29 mars à 14h00 lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental. Vous êtes cordialement invité à sa présentation, inscription par courriel à l'adresse : pressecese@havas.com. La séance sera retransmise en direct sur le site internet du CESE : www.lecese.fr

Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

[twitter @lecese](https://twitter.com/lecese)

[blog : loeilducece.fr](http://blog:loeilducece.fr)

Contact presse :

Juliette Prost
06 72 47 53 28
juliette.prost@plead.fr

Informations pratiques :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social et
environnemental
9 place d'Iéna, 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9